

**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum

**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 112 (1998)

**Heft:** 2

**Artikel:** Steinman de Saint Gall à Lyon

**Autor:** Francou, Michel

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-745655>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# STEINMAN de Saint Gall à Lyon

MICHEL FRANCOU



D'azur au lion d'or tenant l'homme de la roche d'argent

Josef STEINMAN, dont nous publions l'ex-libris, fut, dans le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, un notable lyonnais. Recteur de l'hospice de la Charité de 1776 à 1780, conseiller de Ville en 1785, élu échevin en 1788 et 1789. C'est à lui que fut délivré le dernier certificat d'échevinage pour jouir du privilège de noblesse le 12 janvier 1790; privilège rendu vain et illusoire par la loi votée par l'Assemblée Nationale les 19 et 23 juin 1790 décrétant la proscription des titres, qualifications féodales, armoiries et livrées (W. POIDEbard, *Armorial des bibliophiles lyonnais*, 1907).

Ses armoiries se lisent «d'azur au lion d'or tenant en ses pattes de devant un guerrier armé d'argent». Heaume taré de profil, bourrelet et lambrequins d'azur et d'or (RIETSTAP).

A. STEYERT, dans son Armorial du Lyonnais, décrit: «d'azur au lion d'or tenant un Homme de la Roche d'argent», ce qui en fait des armes parlantes (Mann: homme et Stein: roche). L'Homme de la Roche, à Lyon, est cette statue de Jean CLEBERGER dit le Bon Allemand, érigée sur le quai Pierre-Scize, dans une anfractuosité du rocher bordant la Saône (AHS 1995-I, p. 45–51).

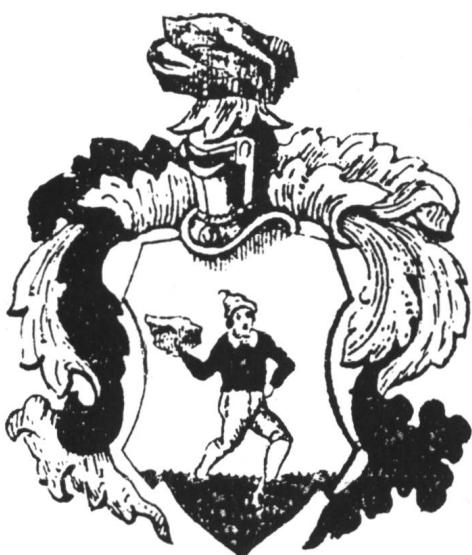
Joseph STEINMAN, né et baptisé à Lyon le 4 décembre 1726 (Saint-Nizier), était issu d'une ancienne famille de Saint-Gall. Son père, Johannes Heinrich STEINMANN, fils de Hans, marchand de Saint-Gall, et de Elisabeth MAYER, vint à Lyon où il abjura le calvinisme le 9 février 1726 pour épouser le 26 du même mois Jeanne-Marie MEUNIER; il exerçait la profession de teneur de livres, puis de négociant; il eut quatorze enfants dont Joseph.

D'après l'Armorial de la ville de Saint-Gall (H.R. von FELS et A. SCHMID) STEINMANN porte «de sable à un bouquetin rampant d'argent sur un mont à 3 coupeaux de sinople», cimier: le bouquetin issant, lambrequins de sable et d'argent. Une variante STEINMANN de Saint-Gall et Winterthour constitue des armes parlantes: «d'argent à un homme habillé de gueules lançant une grosse pierre au naturel de sa main dextre, sur une terrasse de sinople», cimier: la pierre.



Steinmann: XVI. Jahrhundert.

In Schwarz auf grünem Dreiberg ein steigender weisser Steinbock. Stechhelm, Decken schwarzweiss; Kleinod: Aus schwarzweissem Wulst wachsender weisser Steinbock.  
Quelle: Hartm. II/393; Kull 13.



Steinmann von Winterthur

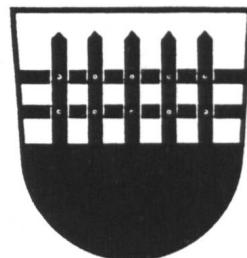
Älteres Wappen: In Weiss auf grünem Boden rotgekleideter steinwerfender Mann (1629).

Selon le *Bürgerbuch der Stadt St. Gallen* (1887), jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, STEINMANN n'était que le surnom de la famille BINGESSER ou BINGISSER, depuis Ulrich BINGESSER, bourgeois de Saint-Gall mort en 1423, jusqu'à Michael, juge de la ville et maître de la corporation des tisserands de lin en 1566 qui abandonna définitivement le nom de BINGESSER pour ne conserver que celui de STEINMANN. Le Joseph STEINMAN lyonnais est son descendant direct.

Les armes ou plutôt la marque de maison d'Otmar BINGISSER, propriétaire en 1468 d'une maison à St. Jakob, figure sur un vitrail daté du deuxième quart du XVII<sup>e</sup> siècle, au Musée de Koruhaus à Rorschach: «d'azur à un anneau divisé par un sautoir dont une branche se prolonge en barre crochetée d'argent». BINGESSER de Muolen près de Saint-Gall portait: «d'or à la barrière de sable sur une terrasse de sinople».



Bingisser



Bingesser von Muolen  
Kt. SG

Décédé le 23 août 1798, Joseph STEINMAN ne laissait de son premier mariage qu'une fille mariée à Jean-Louis BŒUF de CURIS, Trésorier de France qui sera guillotiné à Lyon le 28 décembre 1793.

Nous devons remercier pour son aide Madame Mathilde KIELHOLZ-MÜLLER, CH-9202 Gossau SG.

M. Louis Specker, du Musée d'Histoire de Saint-Gall, nous a signalé que le vitrail de Mörschwil, actuellement au Musée de la ville de Rorschach, a déjà été publié, en avril 1969: J. WAHRENBERGER, «Eine Mörschwiler Gerichtsscheibe», dans Monatschronik. 4, p. 2–3, de l'Ostschweizerisches Tagblatt.

Adresse de l'auteur: Dr Michel Francou  
F-69660 Collonges-au-Mont d'Or



Les armes Bingisser figurent en bas à gauche du vitrail. Reproduction autorisée par les Archives cantonales de Saint-Gall. La SSH remercie l'auteur d'avoir offert la planche en couleurs.